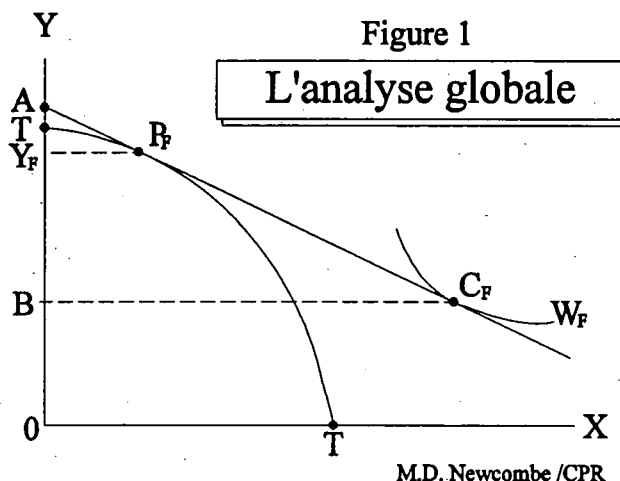


2.2 La logique des cartels d'exportation



Le commerce international rapporte des dividendes en accroissant les gains issus du commerce et en forçant les entreprises à respecter la concurrence du marché. Cependant, si les entreprises, prises ensemble, jouissent d'une situation de monopole sur le marché international, un pays peut alors retirer des bénéfices conjoints plus élevés de ses exportations en permettant aux entreprises de conclure des ententes collusoires en tant qu'un oligopole international. Lorsqu'un cartel d'exportation national réalise des bénéfices supérieurs à la normale sur les biens qu'il vend aux pays étrangers, ces bénéfices enrichissent les oligopoles d'exportation et entrent dans le revenu national du pays exportateur. Veuillez vous reporter aux Figures 1 et 2 pour une illustration de cette logique.

Dans la Figure 1, les biens X et Y sont produits dans une économie concurrentielle à un point P_F sur sa courbe de possibilités de production (appelée TT). Le prix mondial du bien X (par rapport au prix du bien Y) est représenté par la droite $AC_F P_F$. En situation de libre-échange, l'économie produit un nombre OY_F du bien Y, dont $Y_F B$ sont vendus par ses entreprises à l'étranger et le revenu national de ce pays, mesuré par rapport au bien Y, est égal à OA . Le niveau de bien-être dont jouissent les personnes dans cette économie est représenté par la courbe d'indifférence de la collectivité appelée W_F . Dans la Figure 2, la demande et l'offre du bien Y déterminent le niveau de production au point OY_F et le prix au point Op^* .